Montpellier (34) : sous OQTF depuis 2022, un Marocain écope de 8 mois de prison ferme, d'une ITF de 3 ans et d'une interdiction de port d'arme pendant 5 ans pour une attaque au couteau sur ses colocataires

28/08/2025 à 18h56



Tout est parti d'une dispute entre trois hommes, dans un appartement à la Paillade, le 20 août dernier à Montpellier. Cette dispute a basculé dans la violence. Un Marocain de 61 ans est accusé d'avoir attaqué ses colocataires avec un couteau dont la lame mesure environ 20 centimètres, rapporte Midi Libre. L'une des victimes présentait une plaie au niveau de la main, avec deux tendons sectionnés, précise le président, ajoutant que l'autre a subi plusieurs entailles au cou et à l'épaule. Lors de leur intervention, les policiers ont retrouvé le couteau, taché de sang, caché dans la poubelle avec de l'essuie-tout. Ils ont pu voir des taches de sang dans le dos du t-shirt du prévenu lors de son interpellation.

À la barre, le prévenu, assisté par un interprète, affirme

n’avoir pas utilisé de couteau. Interrogé par le président sur comment les deux autres colocataires se seraient blessés, il répond : « *Ils se sont fait ça tout seul* ». **Arrivé en France il y a 10 ans, ce sexagénaire se trouve en situation irrégulière et fait l’objet d’une obligation de quitter le territoire français depuis janvier 2022.** Se basant sur les faits, la procureure de la République a requis huit mois de prison, une interdiction du territoire français (ITF), ainsi que l’interdiction d’entrer en contact et de paraître au domicile des victimes.

Suivant les réquisitions de la procureure, **le tribunal correctionnel de Montpellier condamne le prévenu à huit mois d’emprisonnement ferme ainsi qu’une interdiction de porter une arme pendant cinq ans et une ITF pendant trois ans, à l’issue de son incarcération.** Il écope également d’une interdiction de paraître sur les lieux de la résidence et d’entrer en contact avec les victimes. Le tribunal l’enjoint de verser une somme totale de 3 500 € aux deux parties civiles.

bladi